

INSTRUCTIONS

1. Compléter toute l'information demandée (tout formulaire incomplet peut occasionner des délais)
 2. Inclure tous les documents de support pour la perte totale, lettre de quittance, etc.
 3. Faire parvenir à : Industrielle Alliance
9150 Boulevard Leduc,
Suite 601, QC, Brossard,
J4Y 0E3
- ou **Télécopieur** : (450) 766-6635 ou **Courriel** : unifie@ia.ca

Questions? 1-877-671-9009

INFORMATION DU CLIENT

Nom de famille Titulaire du contrat		Prénom Titulaire du contrat	
Nom de famille Co-titulaire du contrat		Prénom Co-titulaire du contrat	
Téléphone		Courriel	
NIV (6 derniers chiffres)	KM	Nom du Concessionnaire	Date d'achat (JJ/MM/AAAA)

PRODUIT À ANNULER*

<input type="checkbox"/> Garantie prolongée	N° de Contrat	Date de naissance
---	---------------	-------------------

RAISON DE L'ANNULATION

- Perte totale (joindre la demande d'indemnité) Demande du client Remboursement du prix garantie (RSR ou RPG)

ÉTAT DU PRÊT

- Payé (la lettre de quittance du titulaire du prêt est requise) Non payé (tout chèque de remboursement sera payable à l'ordre de l'institution financière)

La lettre de quittance doit suivre les directives suivantes : une lettre officielle de l'institution financière comprenant le numéro d'identification du véhicule, votre nom et adresse, la date de paiement ainsi que la confirmation que votre prêt a été acquitté ou le résultat du RDPRM

CHÈQUE À L'ORDRE DE

Nom			
Adresse			
Ville		Province	Code Postal

SIGNATURE DU CLIENT

J' (Nous) autorise (autorisons) IA à communiquer avec la source de financement pour confirmer le remboursement du prêt.

IMPORTANT : Si la protection est conjointe, les signatures du titulaire et du co-titulaire sont requises.

x _____ **x** _____ DATE (JJ/MM/AAAA)
SIGNATURE – TITULAIRE DU CONTRAT SIGNATURE – CO-TITULAIRE DU CONTRAT

AVERTISSEMENT

Toute demande incomplète, avec information ou documents manquants pourrait occasionner des retards de traitement de la demande. Toutes les demandes d'annulations doivent être reçues par télécopieur, courriel ou par la poste et seront traitées en ordre de réception. Si la lettre de quittance n'est pas fournie ou suffisante, tout remboursement sera fait à l'ordre de l'institution financier. Une copie du chèque, un reçu ou un état de compte de la quittance ne sont pas des preuves suffisantes.

* L'admissibilité des demandes d'annulation est assujettie aux modalités de votre contrat ou de votre police. Merci de bien vouloir vous référer aux termes et conditions de votre contrat ou sur votre police.

USAGE INTERNE SEULEMENT

Approuvé par	Date d'approbation	Numéro de chèque
--------------	--------------------	------------------